



Namur, le 12 février 1867.

GOVERNEMENT  
PROVINCIAL  
DE  
NAMUR.

N° 812783

OBJET :

Arrière.

Messieurs,

ATTACHE

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : la lettre de la Division, le N° d'enregistrement ainsi que l'objet sommaire de la pièce.

Dans aucun renseignement et sans connaître le nom de l'ancien propriétaire Du moulin Desieur Leroy, il est impossible de rechercher si il a été fixé une hauteur pour la retenue Des eaux qui alimentent cette usine.

La présente fait suite à votre lettre Du 6 février Et N° 12283.  
Le Gouverneur De la Province,  
de Bruxelles

A Messieurs les Bourgmestre & Schepens  
à Andenne.